



## OSONS ENSEMBLE !

Du 31 mars au 7 avril, vous allez être appelés à voter pour les élections des Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS). Ces élections sont d'une importance capitale pour toutes les infirmières libérales et tous les infirmiers libéraux. En votant Convergence Infirmière, vous ferez pleinement entendre votre voix : **faire respecter, renforcer et reconnaître votre rôle et votre place dans le système de santé** ainsi que dans les négociations nationales qui fixent vos tarifs, mais aussi votre avenir

Vous êtes 127 000 ! Une vraie force, une force vive, une force qui doit s'exprimer, revendiquer. Nous devons être fiers de ce que nous sommes, de ce que nous faisons. Sans nous, rien n'est possible à domicile !

**Voter Convergence Infirmière, c'est voter pour vous, vos propres valeurs et celle d'une profession toute entière.**

Convergence Infirmière a toujours été un garde-fou contre les mauvaises décisions et le mépris de ceux qui nous gouvernent. **Ne pas voter c'est continuer comme avant** et avoir la certitude que les propositions conventionnelles de l'Assurance Maladie au sein des négociations seront validées et appliquées. Fidèles à nos convictions et avec détermination, nous nous sommes opposés à l'avenant N° 6. Au-delà du BSI, dont les soins les plus lourds ont été dévalorisés avec une application totalement différente que celle que nous avons négociée, Convergence Infirmière s'est vu refuser une revalorisation tarifaire des AMI, des AIS et de l'IFD bloquée depuis 12 ans, mais qui concerne pourtant chacune et chacun d'entre nous. Cette situation n'est plus acceptable et c'est avec votre soutien que nous pourrions gagner ce combat.

**Notre métier doit être reconnu comme essentiel dans la vie de nos territoires.** Nous devons devenir autonomes, tel que formulé dans notre rôle propre, forts de nos valeurs, de notre pratique et de notre expertise dans la prise en charge de nos patients et revendiquer une plus grande équité entre toutes les professions de santé.

Concernant les URPS, la nouvelle organisation des soins devra être leur mission première avec **une gestion et un fonctionnement renforcés dans l'éthique et la transparence.** Les représentants de Convergence Infirmière que vous allez élire s'en portent garants. Le système de santé est désormais territorial dans la proximité avec pour maître mot la coordination. Les professions de santé devront s'adapter, échanger ensemble avec un esprit d'équipe non hiérarchisé autour du patient telles les CPTS, équipe de soins primaires, équipe de soins ouvertes. Convergence infirmière sera là pour vous accompagner.

Toutes et tous ensemble nous serons plus forts. Indépendant des institutions, force de propositions, **Convergence Infirmière a toujours été une organisation de lutte, de conviction, de détermination et d'ambition pour la profession** et pour chacune et chacun d'entre vous.

Comme vous, les administrateurs, les représentants de Convergence Infirmière qui se présentent à vos suffrages sont toutes et tous des infirmières libérales et des infirmiers libéraux de terrain. Comme vous, nous vivons le même quotidien, les mêmes tournées, partageons les mêmes patients et pour la profession, notre engagement est sans faille. **Nous sommes là pour vous et nous serons là grâce à vous !**

**INFIRMIÈRES ET LIBÉRALES AVANT TOUT !  
OSONS ENSEMBLE ! GAGNONS ENSEMBLE !**



# NOS ENGAGEMENTS

## FAIRE CONFIANCE AUX INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS LIBÉRAUX

- 1** — Imposer le rôle propre infirmier avec un droit de prescription autonome et une prise en charge globale du patient.
- 2** — Élargir le droit de prescription.
- 3** — Reconnaître en spécialité le métier d'IDEL généraliste.
- 4** — Faire émerger le concept de cabinet référent.
- 5** — Interdire les transferts de compétences à des personnels non qualifiés.
- 6** — Garantir le niveau d'entrée dans la filière et bannir le terme d'auxiliaire de santé.
- 7** — Transférer l'algorithme du BSI aux logiciels métier.
- 8** — Interdire tout indu supérieur à un an.
- 9** — Imposer l'autonomie des IPA.
- 10** — Créer des équipes de soins centrées autour du patient.
- 11** — Instaurer la consultation infirmière, seule voie pour l'évolution de la profession et la valorisation des actions de dépistage, de prévention, d'éducation et de promotion à la santé.

**12** — Permettre aux IDEL d'évaluer les besoins du patient avant l'inclusion en HAD ou SSIAD et de remplir ainsi pleinement leur rôle de coordination.

**13** — Appliquer le taux plein pour tous les actes au regard de la charge en soins en HAD et en SSIAD.

## RECONNAÎTRE LE TRAVAIL DES IDELS À SA JUSTE VALEUR

**14** — Augmenter les lettres clés AMI et AIS, puis les indexer sur le coût de la vie.

**15** — Créer un forfait BSD pour les patients les plus lourds.

**16** — Créer un forfait BSE pour la prise en charge des soins palliatifs.

**17** — Offrir la possibilité d'un tarif des forfaits BSI à la demi-journée.

**18** — Augmenter l'IFD à 5 €.

**19** — Remonter le plafond des kilomètres.

**20** — Obtenir la retraite à 62 ans à taux plein avec reconnaissance de la pénibilité.

**21** — Mettre en place une indemnité maternité.

## UN NOUVEL ÉLAN POUR LES URPS

**22** — Promouvoir, accompagner et participer au financement de la création des équipes de soins coordonnés.

**23** — Mutualiser les coûts au travers de l'achat de dispositifs médicaux et de matériel.

**24** — Promouvoir les rôles infirmiers et notre expertise grâce à des campagnes publicitaires.

**25** — Promouvoir l'interprofessionnalité grâce à des associations inter-URPS.

**26** — Refonder la gestion et le fonctionnement dans la transparence des pratiques et des budgets.

**OSONS ENSEMBLE !**



**Convergence  
infirmière**

LIBÉRALE AVANT TOUT



Tél. 04 99 13 35 05 - [www.convergenceinfirmiere.com](http://www.convergenceinfirmiere.com)